

BTSA ACSE

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole



Objectifs de la formation

Le BTSA ACSE constitue l'un des diplômes les plus demandés dans les offres d'emplois du secteur agricole et para-agricole. **C'est une solide formation** qui associe à la fois des compétences en matière d'approche globale de l'agriculture et des politiques publiques conduites, de gestion financière et économique de l'entreprise agricole, de concept de stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement, de conduite de systèmes de production biotechniques mais aussi de management de ressources humaines.

Le titulaire du BTSA ACSE envisage de

- s'installer sur une entreprise agricole, individuelle ou sociétaire,
- devenir technicien d'un organisme de conseil et développement, mais aussi dans le secteur de l'approvisionnement, du négoce,
- devenir conseiller en centre de comptabilité ou gestion, organismes bancaires finançant l'agriculture, assurances.

Mais aussi de poursuivre des études supérieures post-bac (BTS en 1 an, licence professionnelle, classe préparatoire post-BTS et école d'ingénieur).

La rénovation de cette formation permet de prendre en compte **les évolutions importantes de ce secteur professionnel avec** :

- la nécessité de prendre en compte le respect de l'environnement et l'impact du changement climatique,
- les attentes sociétales, en particulier celles du citoyen et des organisations, du consommateur,
- la diversification des marchés et des modes de commercialisation,
- l'impact des politiques agricoles, de la réglementation et de leur évolution,
- l'évolution du métier d'agriculteur et du pilotage des entreprises agricoles.

Admission

- Après un Bac général (S, ES), Bac technologique STAV, Bac Pro CGEA ou autres diplômes de niveau IV sur dérogation
- Affectation selon la procédure Parcoursup, via le site www.parcoursup.fr

Spécificités de la formation à Fontaines

L'équipe pédagogique très expérimentée sur cette formation existante depuis de nombreuses années dans l'établissement met en œuvre une pédagogie innovante avec :

- des mises en situations, démarches de projets sur le territoire,
- des interventions multiples d'experts extérieurs choisis pour leurs compétences dans les domaines des techniques de communication, du droit, de la fiscalité et de la gestion,
- une utilisation des deux exploitations agricoles de l'EPL (Fontaines et Charolles),
- la réalisation des stages en organismes à l'étranger,
- la proposition de modules de formation diversifiés,

La réussite nécessite un engagement personnel de l'étudiant, avec une prise d'autonomie et de responsabilité nécessaire pour mener à bien le travail individuel au lycée ou sur l'entreprise de stage. Cet engagement est un véritable contrat moral entre l'équipe d'enseignants et l'étudiant.

Avec la présence de résidences étudiantes sur le site, l'étudiant dispose d'un environnement idéal pour réussir sa formation.

BTSA ACSE

Organisation de la formation (sur 2 ans)

Domaine	Module	Horaire
Projet de formation et professionnel	M 11 – Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 heures
DOMAINE COMMUN		
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels : information, expression et communication	M 21 – Organisation économique, sociale et juridique	87 heures
	M 22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 heures
	M 23 – Langue vivante	116 heures
Activités pluridisciplinaires du domaine commun		24 heures
EPS	M 31 – Education physique et sportive	87 heures
DOMAINE PROFESSIONNEL		
Traitement des données et informatique	M 41 – Traitement des données	72,5 heures
	M 42 – Technologies de l'information et du multimédia	43,5 heures
Prendre en compte le contexte professionnel	M 51 – Diversité des agricultures et politiques publiques	87 heures
	M 52 – Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial	43,5 heures
Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole	M 53 – Gestion économique et financière de l'entreprise agricole	159,5 heures
	M 54 – Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	72,5 heures
	M 55 – Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	43,5 heures
Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement	M 56 – Stratégie de l'entreprise agricole	29 heures
Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité	M 57 – Caractériser un agroécosystème	87 heures
	M 58 – Conduite de systèmes biotechniques	232 heures
Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité	M 59 – Construction d'un système biotechnique innovant	58 heures
Mises en situations professionnelles	M 61 – Stages : - Stage en entreprise agricole - Stage en organisme à l'étranger - Stage sur les exploitations de l'EPL	16 semaines
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel		150 heures
Initiative locale	M 71 – Module d'Initiative Locale : - Système d'Information géographique (SIG) - Agriculture et énergie	87 heures

